

L'association « Ensemble avec Benoît » organise
au profit des enfants
atteints de leucémies et de cancers

La foulée des Baous

Challenge SPIRIDON Côte d'Azur 2014

Dimanche 13 avril 2014

Courez, marchez, devenez donneur de moelle osseuse !

Toilettes, vestiaires, douches sur place

Départs au stade de Saint-Jeannet



et les commerçants des communes de Saint-Jeannet et des villes et villages environnants

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Foulée des Baous - Dimanche 13 avril 2014

Accès, plans, règlement et plus encore sur le site de l'association :

www.ensemble-avec-benoit.com



Chèque à libeller à l'ordre de «Ensemble avec Benoît» et à adresser à :
ASSOCIATION ENSEMBLE AVEC BENOÎT 155 ch de Font Cailloure 06510 GATTIERES
Contact : 06.11.83.48.68 : eab@ensemble-avec-benoit.com

Chaque coureur ou marcheur (sauf marche patrimoine) devra présenter, au plus tard au moment du retrait du dossard, l'original ou la copie de sa licence* (voir la liste en bas de page) ou un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition ou à la marche datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Pour les mineurs, les parents devront en outre fournir une autorisation parentale.

Horaires des départs

Marche "patrimoine" : 9h30 Course 10 km : 10h00 Course 4,5 km : 10h15
Marche tonique : 10h20 Courses enfants : 12h30

NOM	<input type="text"/>	PRÉNOM	<input type="text"/>						
Date de naissance	<input type="text"/>	Sexe : Masculin	<input type="checkbox"/>	Féminin	<input type="checkbox"/>				
Épreuve : 4,5Km	<input type="checkbox"/>	10Km	<input type="checkbox"/>	Course enfants	<input type="checkbox"/>	Marche patrimoine	<input type="checkbox"/>	Marche tonique	<input type="checkbox"/>
Inscription à la Pasta Party 3 € ; nombre de repas	<input type="text"/>								

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :Tel :

Club ou association :N° de licence* :

Inscription préalable souhaitée sur kms.fr (limite 10/04 à 18h) ou par courrier : 10 €.

Pas d'inscription par téléphone.

Inscription sur place le jour de la course : 13 € (de 8h à 9h; nombre de dossards limité).

Je soussigné(e) père/mère de l'enfant ci-dessus, l'autorise à participer à la Foulée des Baous du 13 avril 2014.

J'autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de cette course et sur lesquelles je pourrais apparaître.

Les organisateurs se réservent le droit, en cas de très fortes intempéries, d'annuler la manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve figurant sur le site www.ensemble-avec-benoit.com, et l'accepte entièrement.

Date et signature :

Retrait des dossards le jour même sur place (8h-9h30), ou la veille sur le parking devant les commerces du Peyron à Saint-Jeannet de 9 à 13 heures.

L'inscription aux courses et marches est couplée à l'adhésion à l'association (bulletin d'information, communication d'événements...). Si vous ne souhaitez pas adhérer, cochez la case

* Licence délivrée par : FF Athlétisme, la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP, FF de Triathlon, l'UNSS ou l'UGSEL.